

LETTRE HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA FEDOM

N°603 – Lundi 16 décembre 2024



L'ÉDITO

La Fedom exprime sa plus grande solidarité à l'égard de nos amis de Mayotte dans la catastrophe qu'ils subissent, son émotion devant les victimes, son inquiétude devant les dégâts matériels.

Nous savons ce qu'il faut de détermination et de persévérance pour mener une entreprise à Mayotte. Les circonstances sont aujourd'hui encore plus difficiles. La Fedom se mobilise pour que des réponses opérationnelles et efficaces soient apportées pour aider les entreprises à se redresser. Pendant le week-end, nous avons cherché à mesurer l'ampleur des dégâts et à travailler aux réponses nécessaires. Dès aujourd'hui, lundi, nous rencontrons le ministre de l'Économie.

Nous demandons aux assureurs d'apporter la réponse la plus rapide et la plus efficace. On sait déjà que la dimension « informelle » de beaucoup de logements, parfois même d'activités, risque de rendre la réponse plus difficile. C'est dire l'importance à la fois de réparer les dégâts matériels et d'avoir toujours le souci de construire nos économies sur les bases les plus solides.

Hervé Mariton

Président de la FEDOM



LE FOCUS DE LA SEMAINE

Passage du cyclone Chido à Mayotte : un bilan humain dramatique, l'île aux parfums ravagée

Ce 14 décembre 2024, Mayotte a été ravagée par le cyclone le plus puissant jamais enregistré dans cette région.

A l'heure où ces lignes sont écrites, le bilan humain pourrait compter plusieurs « centaines de morts, voire quelques milliers » selon le préfet de Mayotte, de nombreux blessés et disparus.

Les destructions matérielles sont incommensurables. Les bidonvilles, qui abritaient une grande partie de la population, ont été entièrement rasés. Au moins 100 000 personnes se trouveraient sans toit ni eau.

Les infrastructures essentielles (hôpital, réseaux d'eau et de communication, tour de contrôle de l'aéroport, bâtiments administratifs...) sont gravement atteintes, les voies de circulation impraticables. Des pillages sont à déplorer.

Les entreprises ont subi de très nombreux et importants dégâts.

La FEDOM exprime tout son soutien et sa solidarité à la population et aux entreprises mahoraises, Elle se tient à la disposition de tous ses adhérents et les assure de son engagement à leur côté ainsi que celle de leurs salariés et de leurs familles.

La solidarité nationale devra jouer à plein pour aider l'île aux parfums à affronter les défis de l'urgence et à engager le travail de reconstruction.

L'urgence est sanitaire, sécuritaire, économique et sociale : prendre en charge les blessés, rétablir les infrastructures de base (notamment de soins), juguler les risques d'épidémie, assurer l'ordre public et éviter les pillages et les saccages, éviter l'effondrement économique par des mesures d'aide d'urgence et à effet immédiat aux entreprises.

Le Premier ministre François Bayrou en a pris la mesure dès samedi. Le ministre de l'intérieur Bruno Retailleau, le ministre chargé des Outre-mer François-Noël Buffet et le secrétaire d'Etat chargé de la francophonie, Thani Mohamed Soilihi, sont sur l'île ce lundi avec des renforts humains et matériels. Le ministre de l'Economie et des Finances organise une réunion ce lundi à 15h à laquelle la FEDOM participera.

Au-delà, cette tragédie nous rappelle cruellement l'immense vulnérabilité de nos Outre-mer aux aléas climatique. Lorsque viendra le temps de la reconstruction, il faudra repenser Mayotte vers davantage de résilience en proposant des solutions robustes et adaptées à la réalité locale.

Reconstruire autrement.

<https://outremers360.com/bassin-indien-appli/cyclone-chido-dans-langoisse-et-limpuissance-la-longue-attente-de-la-diaspora-mahoraise-coupee-de-ses-proches>

[Mayotte ravagée par un cyclone : l'exécutif face à « une catastrophe énorme »](#)
[Mayotte : une île à reconstruire](#)

<https://outremers360.com/bassin-indien-appli/cyclone-chido-800-renforts-a-mayotte-dici-mercredi-annonce-bruno-retailleau-qui-craint-un-lourd-bilan-humain>

DU CÔTÉ DU GOUVERNEMENT

François Bayrou nommé Premier ministre

Après une semaine de consultations, Emmanuel Macron a nommé ce vendredi 13 décembre le président du MoDem, François Bayrou, Premier ministre.

Sixième locataire de Matignon sous Emmanuel Macron, François Bayrou va devoir composer un Gouvernement. Le nouveau locataire de Matignon aura également comme tâche première de donner un budget au pays.

[En savoir plus](#)

DU CÔTÉ DU PARLEMENT

Examen du projet de loi spéciale pour éviter le « shutdown »

Le projet de loi de finances spéciale contient les dispositions indispensables au fonctionnement régulier de l'État, des collectivités territoriales et des organismes de sécurité sociale jusqu'à l'adoption d'une loi de finances pour 2025. Il contient trois types d'autorisations : autorisation à percevoir les impôts existants, autorisation d'emprunt de l'État, autorisation d'emprunt de plusieurs organismes de sécurité sociale.

Commentaire FEDOM

Le 4 décembre dernier, l'Assemblée nationale a adopté une motion de censure en application de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution à la suite de l'engagement de la responsabilité du Gouvernement sur les conclusions de la commission mixte paritaire du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2025.

La chute du Gouvernement a fait tomber *de facto* le projet de loi de finances pour 2025 en discussion.

Pour faire face à l'urgence budgétaire et éviter un « shut down », le Gouvernement a présenté ce mercredi 11 décembre en Conseil des Ministres un projet de loi spéciale visant à assurer la continuité de la vie nationale et le fonctionnement régulier des services publics en 2025 conformément aux dispositions prévues par l'article 45 de la loi organique relative aux lois de finances, dans l'attente de l'examen futur d'un nouveau projet de loi de finances pour 2025.

L'article premier du projet de loi spéciale vise à autoriser la perception des impôts existants ainsi que les prélèvements sur les recettes au profit des collectivités territoriales et de l'Union européenne. L'autorisation est donnée pour une durée temporaire jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi de finances de l'année.

Le deuxième et le troisième article du projet de loi spéciale concernent les autorisations relatives aux emprunts par l'État et par plusieurs organismes de sécurité sociale. Il était en effet indispensable de permettre à l'ACOSS (l'URSSAF nationale) de pouvoir lever de la dette pour que les 5 branches de la Sécurité sociale (maladie, famille, retraite, accidents du travail et maladies professionnelles, autonomie) assurent le paiement des prestations en nature (financement des hôpitaux, paiement des professionnels de santé, etc.) et en espèce (versement des allocations, des pensions, des arrêts de travail, etc.). Il s'agit ici de la reprise des seules dispositions strictement nécessaires au fonctionnement de la sécurité sociale contenues initialement dans le PLFSS pour 2025.

Toutes les autres dispositions contenues dans le PLFSS pour 2025 qui étaient en discussion sont tombées lors de l'adoption de la motion de censure, comme la réforme des exonérations de charges patronales. A ce titre, nous rappelons que le régime de la LODEOM sociale est maintenu au 1^{er} janvier 2025.

Le Président de la République et le Premier ministre n'ont pas précisé à cette heure, si un nouveau PLFSS serait présenté en début d'année, ou s'il s'agirait de repartir du texte resté en discussion, objet de la censure... Toujours est-il que, comme pour le budget de l'Etat (loi de finances), l'absence de loi de financement de la sécurité sociale va poser rapidement de nombreuses et importantes difficultés pour le budget de la sécurité sociale, en particulier du côté de la branche maladie. Ainsi, sans un ONDAM (objectif

national d'assurance maladie), qui ne peut être fixé que dans une loi de financement pour la sécurité sociale (LFSS), c'est par exemple la fixation des tarifs hospitaliers qui ne peut être réalisée...

Pour revenir sur l'examen en cours du projet de loi spéciale visant à éviter la paralysie du pays, le ministre du Budget et le ministre de l'Economie, s'appuyant sur l'avis rendu par le Conseil d'Etat sur ce projet de loi, ont déclaré lors de leur audition devant la Commission des finances de l'Assemblée nationale le 11 décembre que ce texte était « *purement technique, sans portée politique, transitoire, et visait uniquement à éviter la discontinuité budgétaire jusqu'à l'adoption d'un prochain projet de loi de finances. Ce texte n'est pas tenu par des prévisions de croissance, d'endettement ou de déficit. Les discussions ne pourront s'apparenter à un débat budgétaire classique, aucune nouvelle mesure en matière fiscale ne sera introduite dans ce texte, le code général des impôts ne peut être modifié ; en conséquence le barème de l'impôt sur le revenu ne sera pas indexé.* »

Cependant, un certain nombre de parlementaires (LFI/RN notamment) ont annoncé ne pas vouloir prendre en considération cet avis et ont amendé le texte afin de permettre l'indexation du barème de l'impôt sur le revenu. De fait, des amendements identiques déposés par le président de la commission des finances, Éric Coquerel, les députés Eva Sas, Philippe Brun et Aurélien Le Coq, visant notamment à « *indexer les tranches de revenus du barème de l'impôt sur le revenu (IR), ainsi que les seuils et limites qui lui sont associés, sur la prévision d'évolution de l'indice des prix à la consommation hors tabac de 2024 par rapport à 2023, soit 2 %* » ont été adoptés en Commission des finances. Toutefois, la présidente de l'Assemblée nationale Yaël Braun-Pivet les a déclarés irrecevables conformément à l'avis du Conseil d'État.

Nous retenons également des débats l'intervention du député calédonien Nicolas Metzdorf visant à rappeler que les crédits soutenant la reconstruction et la relance de l'économie calédonienne ne pouvaient figurer dans ce projet de loi spéciale et que les crédits votés dans le projet de loi de fin de gestion permettront seulement à la Nouvelle Calédonie de finir l'année, mais pas d'assurer 2025. Il y aura donc une urgence, au vu de la situation de ce territoire, à ce que ces mesures soient reprises dans le prochain projet de loi de finances.

Pour rappel la suite du calendrier d'examen du projet de loi spéciale est le suivant :

- Examen en séance publique à l'Assemblée nationale : lundi 16 décembre à 16h00
- Examen au Sénat : entre le 17 et le 19 décembre

[En savoir plus](#)

Voir aussi : <https://outremers360.com/bassin-pacifique-appli/nouvelle-caledonie-les-amendements-prevus-au-plf-2025-ne-pourront-pas-etre-repris-dans-le-projet-de-loi-special>

Vie chère en Outre-mer : la grande distribution demande des mesures pour diminuer les frais d'approvisionnement des marchandises

La Délégation sénatoriale aux Outre-mer a reçu mercredi 11 décembre plusieurs représentants des acteurs de la grande distribution dans les territoires ultramarins afin d'échanger sur de possibles solutions relatives à la vie chère dans ces territoires. Ils réclament notamment la baisse des frais d'acheminement des marchandises pour permettre de réduire les prix dans les supermarchés.

[En savoir plus](#)

Revoir le replay [ici](#)

Crise en Nouvelle-Calédonie : les quatre parlementaires interpellent l'Etat dans une lettre commune transpartisane

Les quatre parlementaires calédoniens de l'Assemblée nationale et du Sénat s'unissent pour adresser une lettre commune interpellant les autorités de l'Etat sur l'urgence et les besoins vitaux de la Nouvelle-Calédonie.

[En savoir plus](#)

VIE DES TERRITOIRES

Nouvelle-Calédonie : trois semaines après le retour des équipes à Prony Resources, la production industrielle se relance

Bonne nouvelle pour les équipes de Prony Ressources. 21 jours après le retour des employés sur le site de Goro, l'industriel annonce le redémarrage de ses activités minières. Une reprise progressive, à partir d'aujourd'hui, présentée comme "cruciale pour l'avenir de l'entreprise après sept mois d'arrêt."

[En savoir plus](#)

Nouvelle-Calédonie - À Thio, les salariés de la SLN ont perdu leur travail

Les 230 employés des mines de la SLN à Thio ne sont officiellement plus salariés de l'entreprise. Ils vont bénéficier du chômage total spécial exactions pendant neuf mois, consécutivement à la mise en sommeil des sites de l'opérateur le 14 octobre.

[En savoir plus](#)

La Guadeloupe plus proche des îles voisines avec l'arrivée officielle de la Caribbean Airlines

L'ajout de la Martinique et de la Guadeloupe au réseau de Caribbean Airlines s'inscrit dans une stratégie de développement régional. C'est d'ailleurs ce que prône le président-directeur général de Caribbean airlines, Garvin Medera : « *Notre mission est de rapprocher les territoires. C'est essentiel. Nous sommes dans un groupe d'îles. Le transport aérien est plus que jamais important pour le tourisme, les échanges commerciaux, le business...* ».

[En savoir plus](#)

L'Autorité polynésienne de la concurrence bientôt gendarme de l'énergie

L'Assemblée de la Polynésie examinera en ce début de semaine, outre les nouvelles lois fiscales et le budget du Pays, un projet de loi sur la régulation sectorielle en matière d'énergie. Il s'agit de séparer les missions du Pays, autorité concédante qui est aussi actionnaire d'entreprises du secteur, et la mission de régulation qui sera transférée à l'Autorité polynésienne de la concurrence, sans tenir compte par ailleurs de l'avis défavorable rendu par le Cesec en juin dernier sur ce projet de loi.

[En savoir plus](#)

Polynésie Française - Économie bleue : le plan du Gouvernement local pour que le territoire devienne « un phare de la transition énergétique »

Le Gouvernement de la Polynésie a présenté jeudi aux membres du Conseil stratégique maritime et portuaire sa « Feuille de route de l'Économie bleue durable ». Un document tout juste finalisé, qui doit être validé en conseil des ministres la semaine prochaine puis à l'Assemblée territoriale, et qui ne liste pas moins de 176 actions à mettre en œuvre ou à poursuivre d'ici 2030 pour réaliser tout le potentiel polynésien dans le secteur. On y parle de bases de pêche secondaires dans les archipels, de creusement de la passe de Papeete, de démonstrateurs en matière d'énergie thermique des mers ou de technologie houlomotrice et de coopération public-privé.

[En savoir plus](#)

Guyane - L'EPFAG s'engage dans l'écoconstruction

L'Établissement Public Foncier et d'Aménagement de la Guyane (EPFAG) et le Centre d'Ingénierie Bio-Inspiré de Guyane, porté par Guyane Développement Innovation, ont signé une convention de partenariat. L'objectif : intégrer des solutions innovantes et durables dans les projets d'aménagement du territoire.

[En savoir plus](#)

Rencontre bilatérale entre la Guyane et le Suriname, des discussions sur des enjeux stratégiques

Une réunion d'importance a eu lieu la semaine dernière entre Jean-Paul Ferreira, premier vice-président de la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG), Antoine Poussier, préfet de Guyane, et Chan Santokhi, président de la République du Suriname. Cette rencontre s'est tenue à Paramaribo, capitale du Suriname, et a permis d'aborder plusieurs dossiers cruciaux pour les deux territoires.

[En savoir plus](#)

Saint-Martin : signature d'une Convention-Cadre entre la Collectivité et le CEREMA

Le président de la Collectivité de Saint-Martin, Louis Mussington, et le directeur général du CEREMA, Pascal Bertheaud, ont signé une convention-cadre pour accompagner l'aménagement du territoire de l'île. Cette convention marque un partenariat stratégique visant à accompagner la collectivité dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet de territoire, dans un contexte de changement climatique, et de développement durable.

[En savoir plus](#)

L'État et la Collectivité de Saint-Martin ont signé la convention avec l'Agence Nationale de l'Habitat

« Cette année, Saint-Martin s'est pleinement saisie de sa compétence habitat et logement, déterminée à mettre en place une politique ambitieuse pour son territoire » déclare Louis Mussington, président de la Collectivité. Mardi 10 décembre, il était présent à l'Hôtel de la Collectivité aux côtés du Prefet Vincent Berton, pour signer la convention avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

[En savoir plus](#)

Vie Chère : « le protocole reste l'objectif et la feuille de route », soutient le Préfet de Martinique Jean-Christophe Bouvier

Invité sur les antennes de RCI mardi 10 décembre, Jean-Christophe Bouvier, préfet de Martinique, soutient que les engagements de l'État pour faire baisser les prix seront « tenus ». Il évoque aussi la nécessité de poursuivre le travail et de renforcer les contrôles.

[En savoir plus](#)

Martinique - Plusieurs entreprises actuellement en difficulté à cause des actes de vandalisme des derniers mois

Depuis quelques semaines, la liste des sociétés en difficulté s'allonge, ce que confirme le tribunal de commerce de Fort-de-France. Les nombreux actes de vandalisme commis en marge de la mobilisation contre la vie chère engagée le 1er septembre dernier, en seraient la conséquence. La juridiction « ne compte pas ses heures » face à l'explosion des recours, tandis que le MEDEF Martinique alerte d'ores et déjà le prochain Gouvernement, en considérant qu'il y a « une urgence économique et sociale » sur l'île.

[En savoir plus](#)

Guadeloupe - Basse-Terre se donne cinq ans pour rénover un tiers de l'habitat urbain

L'Opération programmée d'amélioration de l'Habitat-Rénovation urbaine (Opah-RU), dénommée « Bèl kaz Bastè », vient d'être lancée avec l'opérateur Semag-Urbis. Le dispositif a été détaillé par les différents partenaires qui sont à la disposition des administrés concernés.

[En savoir plus](#)

RAPPORTS, ETUDES, AVIS, JURISPRUDENCES

Potentialités géothermiques des Zones Non Interconnectées (ZNI) de l'Outre-mer français

A la demande de la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC), pour le compte du Gouvernement et à l'attention du Parlement, le BRGM a dressé l'état actuel des potentialités géothermiques dans les Zones Non Interconnectées (ZNI) de la Guadeloupe, la Martinique, La Réunion, Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon.

[En savoir plus](#)

Guadeloupe : dégradation de la conjoncture économique au troisième trimestre 2024, selon l'IEDOM

Au troisième trimestre 2024, la situation économique de la Guadeloupe est morose. Une récente étude de l'Institut d'émission des départements d'Outre-mer (IEDOM) révèle une détérioration générale du climat des affaires dans tous les secteurs d'activité : commerce, tourisme, secteur primaire, industries et services marchands, ainsi que dans le BTP.

[En savoir plus](#)

VIE DES PARTENAIRES

Biodiversité - Concours Echos d'Outre-mer : la Guyanaise Carla Dosoe remporte le premier prix, le Wallisien Tuilevu Maugateau reçoit le prix spécial au ministère de la Transition Écologique

Le 9 décembre 2024 s'est tenu le grand jury du concours Echos d'Outre-mer, à l'initiative de l'ACCD'OM. La cérémonie de remise de prix s'est déroulée sous la présidence de la ministre Agnès Panier-Runacher, les membres du jury se sont réunis au Ministère de la Transition Écologique. La Guyanaise, Carla Dosoe a obtenu le premier prix de concours, le Wallisien Tuilevu Maugateau a également reçu le prix spécial du jury.

[En savoir plus](#)

Johann Remaud, directeur réseau Outre-mer - Business France : « 2025 sera une année de mouvements et de nouvelles ambitions pour renforcer l'accompagnement des entreprises ultramarines vers l'international »

Avec le déploiement du dispositif TEAM France Export, Business France s'impose comme un acteur clé dans le soutien aux entreprises ultramarines souhaitant conquérir les marchés internationaux. L'année 2024 a marqué un tournant décisif dans cette dynamique, avec l'intégration complète du Pacifique dans son réseau qui s'ajoute à la consolidation des actions menées de longue date dans les DROM. Johann Remaud, directeur réseau Outre-mer chez Business France, revient sur les actions phares de 2024 et dévoile les grandes lignes des projets pour 2025.

[En savoir plus](#)

L'IEDOM en quête de données

Deux représentants de l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (ledom) ont séjourné à Saint-Barthélemy dans le courant de la semaine dernière. Une mission qui avait pour objectif de collecter des données économiques. Notamment dans le cadre des démarches nécessaires à la mise à jour du PIB (produit intérieur brut) de l'île. Car la dernière publication sur le sujet date de 2018 et avait été réalisée avec des données de l'année... 2014.

[En savoir plus](#)

MATARUN : projet pionnier à La Réunion

Porté par le docteur Bruno Malet-Damour, son équipe du laboratoire PIMENT de l'Université de La Réunion et l'Association ARTERRE Mayotte, le projet MATARUN s'appuie sur des compétences multidisciplinaires. Il vise à développer une nouvelle filière de matériaux alternatifs pour le bâti tropical tout en répondant aux défis modernes d'efficacité énergétique, économique et environnementale. Il ambitionne de faire émerger une nouvelle filière locale à La Réunion, basée sur la valorisation de la terre excavée, une ressource sous-exploitée afin de proposer des solutions de construction durables adaptées aux spécificités climatiques et géologiques de l'île.

Commentaire FEDOM

La FEDOM se félicite d'être membre du Comité de pilotage de ce projet, co-financé par Action Logement et l'ADEME.

Il s'inscrit dans une continuité parfaite :

- Avec l'étude qu'elle a menée (avec le soutien financier d'Action Logement et de la Fédération des promoteurs immobiliers de La Réunion) visant la mise en place de cellules locales basées sur la structuration et la valorisation de l'expertise locale, notamment en termes de moyens d'essai et de laboratoires
- Avec le projet incubé dans le cadre d'OMBREE 1, relatif à la brique de terre crue et, plus globalement, les conclusions des Assises de la construction durable en Outre-mer, pilotés par l'AQC (Agence Qualité Construction) auxquels la FEDOM a été très étroitement associée et qui a fait l'objet d'un livre blanc présenté lors du dernier salon BATIMAT.

[En savoir plus](#)

VIE DES ADHERENTS

L'économie réunionnaise en 2024

Dans le cadre de son rôle de représentation des entreprises réunionnaises et en tant qu'acteur clé dans la détection des entreprises en difficulté, le Medef Réunion a participé au Comité Départemental d'Accompagnement et de Soutien aux Entreprises en Difficulté, organisé par Patrice LATRON, préfet de La Réunion et Ludovic ROBERT, directeur régional des finances publiques.

À cette occasion, un point de situation sur l'économie réunionnaise a été présenté à retrouver [ici](#).

Voir également : [Économie : des dispositifs de soutien et d'accompagnement pour les entreprises en difficulté](#)

Chute du Gouvernement : les compagnies aériennes Corsair, Air Caraïbes et French Bee vont rembourser des trop-perçus à leurs clients

Des compagnies aériennes ayant augmenté leurs tarifs pour les voyages à partir de janvier afin de prendre en compte une éventuelle hausse des taxes inscrite au PLF 2025 vont rembourser le trop-perçu à leurs clients après la chute du Gouvernement. C'est le cas des compagnies desservant les Outre-mer à l'instar de Corsair et des compagnies du groupe Dubreuil Air Caraïbes et French Bee.

[En savoir plus](#)

Orange lance l'appel à candidatures pour la 7ème saison de son programme d'incubation « Femmes Entrepreneuses » à La Réunion et Mayotte

Jusqu'au 31 décembre 2024, les entrepreneuses de la Tech de La Réunion et de Mayotte peuvent déposer leur candidature et rejoindre les 600 cheffes d'entreprises déjà accompagnées par Orange depuis sa création en 2018.

[En savoir plus](#)

Aérien : Air Austral vise la « croissance rentable » d'ici 2 ans et demi, avant un nouvel élan d'investissements

Après une sortie de crise sanitaire difficile, un plan de retournement conditionné par l'Union européenne et des changements de gouvernance, le ciel tend à s'éclaircir pour la compagnie internationale réunionnaise. Son nouveau dirigeant, Hugues Marchessaux, entrevoit un résultat d'exploitation positif en avril 2025, et vise la « croissance rentable » d'ici 2026 qui permettra à Air Austral de se pencher sur un renouvellement de sa flotte en 2030.

[En savoir plus](#)

MEDEF Martinique : comment relancer l'économie après la crise sociale ?

Le monde économique s'est réuni jeudi 12 décembre à Madiana... Pour cette deuxième édition initiée par le MEDEF, l'objectif était d'envisager des solutions autour du protocole relatif à la baisse des prix ou encore de réinventer le tourisme martiniquais.

[En savoir plus](#)

« On ne peut pas continuer comme ça » : les patrons d'EDF et TotalEnergies s'en prennent à la bureaucratie française

En duo, Patrick Pouyanné, PDG de TotalEnergies, et Luc Rémont, PDG d'EDF, ont vivement critiqué les lenteurs administratives françaises qui transforment l'investissement dans les énergies renouvelables en « un enfer ».

[En savoir plus](#)

Le rhum de Polynésie en passe d'obtenir son indication géographique protégée

Les producteurs de cannes à sucre sont sur le point de récolter le fruit de deux ans de travail intensif, l'indication géographique protégée (IGP). Une première pour une production locale, mais surtout la reconnaissance d'un savoir-faire maîtrisé et rigoureux.

[En savoir plus](#)

Aérien : après son « historique » Nouméa-Paris via Bangkok, Aircalin fait l'acquisition de deux A350-900

Après avoir inauguré son vol entre Nouméa et Paris-CDG via Bangkok, la compagnie internationale calédonienne a signé l'acquisition de deux A350-900, « fleuron » d'Airbus, qu'elle espère recevoir entre fin 2026 et mi-2028. L'objectif : augmenter ses capacités et ses revenus grâce à un avion vanté pour son efficacité.

[En savoir plus](#)

Orange : Géraldine Drula nommée Déléguée Régionale et Directrice Communication et RSE

Forte de plus de 20 ans d'expérience et d'expertise chez Orange, Géraldine Drula devient l'interlocutrice privilégiée du groupe à La Réunion et à Mayotte et ce, pour les collectivités et les acteurs économiques locaux. Succédant à Daniel Ramsamy, elle est nommée Déléguée Régionale et Directrice Communication et RSE et elle a également pour mission la promotion des usages innovants, vecteurs d'attractivité et de compétitivité.

[En savoir plus](#)

Cluster maritime de Polynésie française : publication de sa lettre d'information

Dans sa dernière lettre d'information, le Cluster maritime de Polynésie française présente les documents de référence du 9^{ème} Forum de l'Economie bleue ainsi que les engagements du fenua pour la 3^{ème} Conférence des Nations-Unies sur l'Océan

[En savoir plus](#)

Nouvelle-Calédonie : une nouvelle campagne pour relancer le tourisme

Nouvelle-Calédonie Tourisme a lancé une campagne de promotion intitulée « *Nouvelle-Calédonie, nouveau départ !* », visant à revitaliser le secteur touristique après les événements des derniers mois. Après une période marquée par une baisse de fréquentation, cette initiative entend séduire les voyageurs internationaux en mettant en avant les attraits naturels et culturels de l'archipel du Pacifique.

[En savoir plus](#)

Lire aussi : <https://outremers360.com/bassin-pacifique-appli/nouvelle-caledonie-un-secteur-touristique-en-relance-apres-une-annee-marquee-par-les-tensions-sociales>

Cap sur Saint-Barthélemy : Corsair étend son réseau grâce à un partenariat avec Air Inter Iles by St Barth Executive

Corsair et Air Inter Iles by St Barth Executive ont annoncé un nouveau partenariat exclusif, permettant aux voyageurs depuis l'hexagone de bénéficier d'une connexion simplifiée vers Saint-Barthélemy à partir du 15 décembre 2024.

[En savoir plus](#)

La FEDOM sur les réseaux sociaux



Fédération des Entreprises d'Outre-mer (FEDOM)

7 143 abonnés
3 j.



Echanges entre les équipes d'Armateurs de France et celles de la Fédération des Entreprises d'Outre-mer (FEDOM) ce jeudi 12 décembre.

La desserte maritime étant un enjeu déterminant pour nos économies ultramarines, le maintien et le développement d'une flotte marchande française aussi efficace que diversifiée est crucial, qu'il s'agisse de transport de passagers ou de marchandises.

Fiscalité et financement des navires, fléchage des ETS, formation, statut des personnels embarqués, déconstruction et construction navale...Les dossiers sont nombreux.

C'est pourquoi Armateurs de France et la Fédération des Entreprises d'Outre-mer (FEDOM) renouvellent leur volonté de travailler ensemble pour combiner leurs expertises respectives au bénéfice de nos entreprises ultramarines.

Les axes de travail communs seront prochainement précisés et déclinés dans une nouvelle convention de partenariat entre nos deux organisations.

Laurent Renouf Martens Laurent Françoise DE PALMAS DELMONT Agathe Rinaudo Ameline Berthonnaud



LinkedIn : [Fédération des Entreprises d'Outre-mer \(FEDOM\)](#)



Twitter [@LA_FEDOM](#)

JOURNAL OFFICIEL

JORF du 14.12.2024

Décret du 13 décembre 2024 portant nomination du Premier ministre

LOI organique n° 2024-1177 du 13 décembre 2024 portant réforme du financement de l'audiovisuel public (1)